

Compte rendu du conseil municipal du jeudi 3 mars 2022

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 3 mars 2022 à 19h30 dans la salle de la mairie sous la présidence de madame Françoise Marseilles, Maire.
Séance sans public, compte tenu de la situation sanitaire.

Membres présents :

MARSEILLES Françoise, CODACCIONI-REYNAUD Elodie, LEBEAU Gaël,
FONLUPT Alexandre, COSTILHES Alain, MARNEAU Michel, FRESNAYE Héroïse,
LINDEMANN-SANTARELLI Karine, MOSNIER Cécile.

Date de convocation : 24 février 2022

Secrétaire de séance : K. Lindemann-Santarelli

Ordre du jour

1) Désignation des propriétaires forestiers pour la constitution de la commission de règlementation des boisements.

A la demande du Président du Conseil départemental, madame le Maire a été invitée à faire procéder par le conseil municipal à l'élection des propriétaires appelés à siéger au sein de la commission intercommunale d'aménagement foncier.

Aucune candidature n'ayant été déposée suite à l'avis affiché en mairie ce sont deux conseillers qui sont élus à l'unanimité pour les biens fonciers non bâtis :

K.Lindemann-Santarelli et Héroïse Fresnaye (*titulaires*), Bernard Fayol (*suppléant*)

Pour les biens forestiers : Alain Costilhes et Joël Coissard (*titulaires*), Patrick Faucher et Alain Bozzo (*suppléants*)

2) Réactualisation de l'étude diagnostique des réseaux d'assainissement

Suite au compte rendu du SATEA, il a été confié à Monsieur Barrant du bureau d'études SECAE la mission de faire un point sur les conditions générales de fonctionnement des réseaux d'assainissement et des stations d'épuration de la commune. Les conclusions de sa visite des deux stations situées au Bourg et à Dourbias, indiquent que la réalisation d'une étude diagnostique n'apparaît pas une priorité. Des observations restent à réaliser après de fortes précipitations, et d'éventuels travaux d'amélioration de l'entretien du dégrilleur, toujours fortement encombré.

3) Tarifs de la redevance assainissement collectif pour 2022

Etude d'une éventuelle augmentation du tarif, actuellement à 0.70 euros par mètre cube et 70 euros de part fixe.

Le conseil vote contre à l'unanimité.

4) Choix de la couleur du garde-corps de l'église

Un gris anthracite est choisi à l'unanimité.

5) Désignation d'un référent CLIC

Afin d'identifier les besoins et relayer les services proposés par le CLIC (Centre local d'information et de coordination gérontologique) au sein de la commune, Madame Cécile Mosnier est désignée référente.

Vote à l'unanimité pour.

6) Questions diverses

- Avancée du dossier adressage : réunion le 2 mars dernier avec la directrice de la Poste de Pont du Château ainsi que Madame Paris en charge du dossier, afin de pointer les erreurs récurrentes au niveau de la mise en place des numéros, malgré de nombreux échanges. La validation finale sera actée le 9 mars 2022.

- Travaux de réfection des toilettes pour dames de la salle des fêtes évoqués lors du conseil du 14 février 2022. Le conseil a choisi après étude de 3 devis, l'entreprise Ducher Jean-Luc de Saint-Dier-d'Auvergne.

La date du prochain conseil est fixée au 7 avril 2022 à 19h30

La séance est levée à 21 heures.